

ANALYSE 2010

Carnet de voyage et analyse dans une Turquie en débat face à son adhésion à l'Union européenne (UE)



Publié avec le soutien de la Communauté française

Carnet de voyage et analyse dans une Turquie en débat face à son adhésion à l'Union européenne (UE)¹

Observations

Après avoir fait un voyage d'étude en Turquie, principalement en Anatolie orientale à l'été 2010, je tiens à faire le point avec la Commission « Europe : cultures et élargissement » de Pax Christi Wallonie-Bruxelles et avec toute personne intéressée, sur les perspectives géopolitiques du pays. Mes observations peuvent d'abord se résumer comme suit :

- sauf les bords de mers, le pays est essentiellement un haut plateau volcanique où des agglomérations nombreuses se situent à 500 ou 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer mais où également la guérilla peut se développer avec une certaine aisance comme l'exemple des Kurdes le montre ; l'abondance de l'eau est une grande richesse pour le pays² ; les longues frontières maritimes rendent la défense du pays relativement aisée, excepté à l'est (la Caucasic méridionale et l'Iran) et au sud-est (la Syrie et l'Irak) ;
- le développement urbain me paraît crépitant³ et ordonné ; il fait suite à la modernisation de l'agriculture⁴ et la migration ± forcée de la campagne vers les villes⁵ ; il donne l'impression qu'il est systématique et règlementé mais non uniformisé : pas d'urbanisation sauvage ! ; il pourrait signifier que le pays reste bien sous l'égide d'un fonctionnement politique compétent ;
- comme beaucoup d'autres, j'ai imaginé le pays comme l'Italie ou l'Espagne d'il y a quelque 50 ans ; or, avec beaucoup moins de différences régionales, la Turquie m'apparaît comme étant nettement plus développée que je ne pensais ; certes, l'économie noire est d'importance et le travail non déclaré des enfants ou des adolescents me paraît fort étendu ; d'où le PIB officiel du pays est sous-estimé de 30 à 50% ;
- à l'intérieur du pays, le niveau de développement augmente de l'est vers l'ouest et du sud au nord ; excepté toujours les bords de mer ; les différences s'atténuent, semble-t-il, avec le temps en raison de l'effort soutenu de politique économique ;

¹ Voici l'explication des abréviations : CEI = Communauté des Etats indépendants composés (sans les Etats baltiques) des 12 pays ex-soviétiques ; EUA = Etats-Unis d'Amérique ; FMI = Fonds monétaire international ; FT = Financial Times ; NYRB = New York Review of Books ; NZZ = Neue Zürcher Zeitung ; ONU = Organisation des Nations Unies ; OTAN = Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ; PECO = Pays de l'Europe centrale et orientale ou centre de l'Europe ou encore pays situés entre la Russie et le monde de langue allemande ; PESC = Politique étrangère de sécurité commune ; PESD = Politique européenne de sécurité et de défense ; PIB = Produit intérieur brut ; PPP = Programme pour la Paix de l'OTAN ; RFA = République fédérale d'Allemagne ; RU = Royaume Uni ; UE = Union européenne.

² Les deux grands fleuves du Moyen-Orient : le Tigre et l'Euphrate ont leurs origines en Turquie et traversent tout le sud-est du pays.

³ En 1920, Ankara a 20 000 habitants, alors qu'aujourd'hui, cette agglomération au sens large du terme dispose de plus de 9 millions de résidents ; de leur côté, Istanbul a 15 millions et Izmir 8 millions d'habitants pour une population turque totale de 75 millions d'habitants environ.

⁴ La mécanisation chasse les habitants vers les villes mais j'ai néanmoins vu pas mal d'ânes véhiculant entre autres des vieilles personnes sur leur dos au sud-est du pays.

⁵ Notamment, de 3000 villages kurdes détruits par l'armée depuis un quart de siècle, ce qui a provoqué une fuite de 3 millions de personnes, principalement vers les villes.

- les territoires dits kurdes au sud-est⁶ restent encore relativement plus pauvres, encore que, partout, on y construit des routes, des habitations, des immeubles d'habitation, etc. et, comme partout ailleurs, on y arrose beaucoup en agriculture ; beaucoup de jeunes et vieux y vendent cependant des objets de faible valeur dans les rues, ce qui témoigne encore de la pauvreté ;
- les infrastructures dénotent d'une qualité étonnamment élevée ; les constructions d'habitations sont assurées d'infrastructures (électricité, gaz et eau) ; les routes sont relativement bien entretenues et beaucoup sont en construction et pas seulement dans les endroits touristiques ; cette situation aussi s'explique sans doute par la quasi absence d'un réseau étendu de chemins de fer à l'échelle du pays ; par contre, un réseau d'autobus très développé (réseau « Otogar ») permet de se rendre quasi partout en Turquie ; les réseaux électriques me semblent modernes ; dans les immeubles, l'eau même au cinquième ou dixième étage coule à haute pression ; d'innombrables barrages fournissent de l'électricité mais surtout de l'eau, notamment à l'agriculture⁷ ; beaucoup d'éoliennes (comme en Espagne du nord et avec le soutien de l'UE) ;
- en toute première approche, le voyageur occasionnel comme je suis, est frappé que chaque ville ou village abordé se caractérise par une mosquée, nouvelle ou restaurée, par plusieurs usines, dépôts ou ateliers récents, par les habitations qui, dans leur majorité, datent de ces dernières décennies⁸, par une propreté certaine et entretenue et, malheureusement, par une profusion de présence policière et militaire ; un culte de la personnalité s'avère évident mais me paraît plus fondé que celui qui existe dans beaucoup d'autres pays et fait partie du paysage ;
- dans le territoire que je parcours et surtout au sud-est kurde du pays, la présence militaire ou policière est fort visible mais, me dit-on, nettement plus restreinte qu'il y a encore quelques années ; cependant, cette présence me paraît plus psychologique que réelle par le stationnement d'un char ou d'un blindé avec un canon ou un autre ; par l'une ou l'autre réaction, je note une certaine crainte de Kurdes de parler de leurs préoccupations ; les escarmouches à la frontière irako-turque ou irano-turque me paraissent plus légitimer l'existence des forces armées turques que l'expliquer par la guérilla kurde dont les effectifs ne dépasseraient plus les 3000 personnes, selon les sources officielles d'Ankara ; par exemple, il est étonnant que les barrages nombreux et leurs infrastructures (réseaux d'électricités et de canalisation) soient si peu protégés ;
- au maximum, un tiers des femmes ou des jeunes filles portent un foulard, peut-être plus les jeunes et les vieilles que celles de l'âge moyen ; les survêtements complets sont bien plus rares qu'à Bruxelles.

	Turquie	Italie	Allemagne
Population en millions (A)	77,8	58,1	82,3
Territoires en millions de km ² (B)	783,5	301,3	357,0

⁶ Ici, toujours davantage de Kurdes, de modestes bases militaires ou policières, de femmes à cheveux couverts, de montagnes rocheuses, de maisons en torchis et une pauvreté du « genre méditerranée » et pas arabe, ou africaine !

⁷ Les conflits nés du fait que la Turquie prend trop d'eau au détriment avant tout de la Syrie semblent ± aplanis.

⁸ Les HLM sont pour l'essentiel de ± 8 étages, n'allant pas au-delà des 15 à 18 étages ; la poussée d'une nouvelle classe moyenne fait que l'on voit des quartiers entiers de maisons de 2 à 3 étages où les appartements seraient ± de 80 m².

Nombre de personnes par km ² (B/A)	99	190	231
Frontières terrestres en km	2 648	1 899	3 621
Frontières maritimes en km	7 200	7 600	2 389
Terrains irrigués en km ²	52 150	27 500	4 850
Taux d'urbanisation en %	69	68	74
Réseaux des chemins de fer en km	8 697	19 729	41 896
Réseaux routiers en km	426 951	487 700	644 480
PIB à PPP par habitant en €	9 000 ou ±15 000*	24 000	27 300
Endettement public en % du PIB	46.3	115.2	72.1

Source : CIA-factsbook

* mon estimation en fonction de l'économie noire florissante !

Nouveaux éléments et les frontières

Outre mes observations, trois faits récents m'incitent aussi à réexaminer ma position sur l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'UE :

1. l'attaque israélienne contre un bateau humanitaire turc voulant accoster un port de Gaza en Palestine à la fin mai 2010 ; neuf activistes turcs ont perdu leurs vies ;
2. au même moment, un tir meurtrier de la guérilla kurde contre la base navale turque d'Iskenderun à la Méditerranée et tout près du Liban, a occasionné la perte de six soldats turcs ;
3. le vote négatif de la Turquie, accompagné par celui du Brésil, au Conseil de sécurité à propos des sanctions à prendre contre l'Iran, alors que les deux premiers pays ont conclu, peu de temps avant, un accord avec le troisième pour le retraitement des matériaux nucléaires de celui-ci.

Déjà à l'époque du président Turgut Özal (1983-1993), la Turquie a tenté de mener une politique « néo-ottomane » avec un succès mitigé. Depuis 2002, les gouvernements successifs d'Erdogan relancent cette orientation du pays mais autrement (voir EurasiaInfo n° 62 de janvier 2010). Ainsi, la nouvelle politique extérieure de « zéro problème avec des voisins » signifie qu'Ankara construit ses propres relations avec les pays voisins. Cependant, pour jouer un rôle significatif au Proche-Orient, la Turquie a besoin d'être autonome et d'avoir un « ennemi » adapté. Pour gagner sa place dans le monde arabe, la Turquie refuse le passage à l'armée d'invasion américaine contre l'Irak en 2003, dégrade sa relation avec Israël et, conjointement avec le Brésil, arrive à la conclusion de l'accord nucléaire avec l'Iran.

Le succès de la politique est, cette fois-ci, incontestable. Il ne concerne nullement les seuls pays musulmans. Les relations avec beaucoup de pays environnants s'améliorent et notamment avec la Russie, la Grèce et les pays balkaniques⁹, ainsi qu'avec les pays arabes ou turcophones ± proches. Par conséquent, la Turquie peut désormais revendiquer, à travers le monde, sa reconnaissance comme une puissance régionale face à l'UE ou aux EUA : son armée s'avérerait particulièrement significative. Ces efforts sont, sans aucun doute, teintés d'un certain nationalisme dont cependant la nature n'a rien à voir avec celui, typique, du centre de l'Europe mais plutôt avec celui par exemple de la France ou du Royaume-Uni.

Certes, il existe une espèce de jeu géostratégique aux Proche- et Moyen-Orient visant la domination de la région, jeu qui fait intervenir localement la Turquie, l'Iran et Israël. Par rapport à ce jeu, les pays arabes, petits ou grands, apparaissent comme des spectateurs. L'Égypte est épuisée de sa gestion politique et économique médiocre. L'Arabie saoudite semble condamnée à la stagnation, malgré ses ressources énergétiques et sa richesse financière. La Syrie ne dispose pas de la masse critique pour pouvoir intervenir dans ce jeu¹⁰. L'Irak reste forcément hors jeu, encore qu'il puisse occasionnellement favoriser la position de l'Iran !

Les frontières à l'est de la Turquie restent instables. Celles avec l'Arménie sont en discussion. Celles avec l'Iran et l'Irak demeurent investies par la « question du Kurdistan ». L'encerclement géostratégique de la mer Noire se met également en place.

Il n'empêche que depuis peu, Ankara envisage d'exclure la Russie de la liste des pays considérés comme une menace pour la Turquie. Se fondant sur la politique de "zéro problèmes avec les voisins", appliquée par le gouvernement Erdogan depuis 2002, le Ministère des Affaires étrangères a proposé de rayer la Russie, la Grèce et l'Iran de la liste des pays constituant "les principales menaces extérieures" pour l'Etat turc. S'agissant de la Russie, le nouveau projet de sécurité nationale met l'accent sur la coopération économique étroite entre les deux pays et sur leur "vision commune" de la stabilité dans le Caucase.

Enjeux démocratiques

L'UE comme d'ailleurs l'AKP (« Adalet ve Kalkinma Partisi » (c'est-à-dire « Parti pour la justice et le développement »), parti d'Erdogan (le Premier ministre turc), souhaite les réformes constitutionnelles de l'Etat conduisant vers une certaine démocratie classique. L'une sera satisfaite par rapports à ses exigences et critères¹¹, l'autre se trouvera renforcé par rapport aux milieux kémalistes tels que les forces armées et la gendarmerie, la justice et la police, certains hauts fonctionnaires, notamment dans la diplomatie (la « Turquie profonde »).

En ce qui concerne la « question turque » à propos des Kurdes, une hypothèse serait : « s'il n'avait pas existé de Kurdes, il aurait fallu les inventer » pour maintenir l'unité nationale ! Ou une autre hypothèse : même si jadis il était une réalité, on a tellement parlé du terrorisme que l'idée en devient, à présent, de plus en plus une simple position politique dont on se défait

⁹ Au début de l'été 2010, on a pu observer que la Turquie a joué un rôle non négligeable pour réconcilier les politiques en Bosnie-Herzégovine en les réunissant à Istanbul, après que l'UE et les EUA conjointement aient échoué ces derniers mois.

¹⁰ Il n'est pas étonnant que, pendant l'été 2010, les chefs d'Etat de la Syrie et de l'Arabie saoudite aient fait une visite ensemble au Liban afin d'arbitrer les conflits dans ce pays.

¹¹ La satisfaction de l'UE sera limitée car ces réformes n'améliorent pas du tout la position des minorités ethniques ou religieuses !

difficilement en termes politiques ! Le gouvernement Erdogan n'a dès lors pas encore réussi à avancer des réformes suffisamment significatives. Certes, il doit surmonter la crainte réelle de certains milieux turcs de voir le pays divisé et la création d'un Kurdistan turc. Or, l'AKP a eu, semble-t-il, beaucoup d'électeurs kurdes aux dernières élections. Maintenir la « question » à l'ordre du jour permet néanmoins de souligner le « rôle capital » de l'armée, alors que celle-ci est appelée à digérer les réformes constitutionnelles et les procès dans lesquels des officiers sont accusés.

Quoi qu'il en soit, les attentats réels ou mis en scène ne font que rappeler l'existence des Kurdes dans le pays et alimenter la crainte en question. Parmi les attentats qui sont réels, il faut citer le tout dernier assez symptomatique. En août 2010, un attentat a eu lieu contre un oléoduc près de Sirnak, en Anatolie de sud-est. L'oléoduc relie la région de Kirkuk au Kurdistan irakien au port turc de Cayhan, du côté de la mer Méditerranée. Kirkuk exporte ainsi le quart de sa production destinée à l'exportation, surtout vers Israël, semble-t-il. Parler d'attentats mis en scène est fondé comme certains exemples le montrent ces dernières années.

Quant à l'autre « question turque » séculaire à propos des Arméniens, Ankara exprime encore récemment une sorte « d'irritation » en ce qui concerne la visite d'Hillary Clinton au Mémorial du génocide arménien à Erevan. Quoi qu'il en soit, les négociations ne progressent que lentement entre l'Arménie et la Turquie pour assainir leurs relations, encore qu'il existe quelques progrès. En tout cas, des élections parlementaires se tiendront en Turquie vers le mois de juillet 2011. L'attitude envers l'Arménie et les Kurdes pourrait jouer un certain rôle dans la rivalité entre les partis.

Toujours en politique intérieure, on peut se demander si, pour garder et exploiter leur réputation brillante, les forces armées ne feraient pas désormais bien de muer leurs efforts de lutte armée vers les « actions humanitaires » au sens large du terme : mettre en place dans certaines régions difficiles du pays des « lieux culturels », créer une infrastructure de formation et d'hygiène, se transformer en une espèce de « corps de paix » de réconciliation, entraîner toute la population vivant à la marge de la société à la démocratie et à ses exigences pratiques, etc.? Elles en sont certes parfaitement capables sur le plan technique. Rien ne les empêche d'agir. De plus, les militaires savent mieux que quiconque qu'il n'existe pas de fondement génétique ou biologique valable à la catégorisation de l'espèce humaine dans sa variété même : qu'il s'agisse de Turc ou de Kurde, de Chinois ou d'Américain !

La situation des droits humains en 2009, d'après le rapport 2010 d'Amnesty International

Peu de progrès ont été enregistrés concernant le renforcement de la protection des droits humains. Des cas de torture et d'autres mauvais traitements ont cette année encore été signalés, de même que des cas de poursuites pénales restreignant le droit à la liberté d'expression. L'action légitime des défenseurs des droits humains a été entravée par des contrôles administratifs excessifs et par des manœuvres de harcèlement judiciaire. De nombreuses violations des droits humains qui auraient été commises par des agents de l'État n'ont pas donné lieu à des enquêtes sérieuses, et la probabilité de voir des responsables de l'application des lois traduits en justice était toujours aussi faible.

Des procès non équitables ont encore eu lieu, en particulier au titre de la législation antiterroriste qui permettait de poursuivre les mineurs selon la même procédure que les adultes. Les conditions de vie en prison n'ont guère évolué et les détenus ne pouvaient souvent pas bénéficier des soins médicaux requis par leur état de santé. Le droit à l'objection

de conscience n'était toujours pas reconnu, et les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile continuaient d'être bafoués. Les lesbiennes, les gays, les personnes bisexuelles et les transgenres faisaient l'objet de discriminations dans la législation comme dans la pratique. Les femmes et les filles victimes de violences ne bénéficiaient pas d'une protection satisfaisante.

Considérations géoéconomiques

La Chine serait, annonce-t-on, intéressée à construire une ligne de TGV à travers la Turquie, en suivant la « route de la soie » de jadis. L'info n'est pas très précise car la route en question suivait de multiples voies sur le territoire actuel du pays. Par ailleurs, le gouvernement Erdogan a lancé l'idée d'une union douanière de la mer Noire jusqu'au Maroc, y compris des pays du Golfe.

La croissance économique du pays est rapide et perceptible partout. Plus de deux tiers des exportations du pays sont destinées à l'UE. La catégorie d'âge de moins de 30 ans représente la moitié de la population. Les efforts de formation sont réels et consistants. Le chômage officiel des jeunes de 15 à 24 ans s'élèverait à 20%, alors que le travail au noir de ces jeunes m'a paru fort élevé dans le pays. Même, on pourrait parler de l'exploitation des enfants de moins de 15 ans car elle crève les yeux dans les magasins, les restaurants ou les rues du pays. Cela m'étonnerait qu'elle ne soit pas présente dans les ateliers en grand nombre à travers le pays. L'endettement public du pays reste raisonnable comparé à celui de l'Italie ou de la RFA.

Conclusions provisoires

Quant à l'adhésion éventuelle à l'UE, il faut tenir compte d'un certain nombre de faits, même si cette adhésion semble, à court terme, de plus en plus hypothétique :

- a. la Turquie renforce sa position diplomatique dans la région et notamment devient une plaque tournante énergétique entre la Russie et l'Asie centrale, d'une part, et de l'UE¹², d'autre part ; sa position autour de la mer Noire se renforce car elle fait la balance entre la Russie et les EUR dans la région (voir ci-dessous dans la section Caucasic méridionale);
- b. la distance prise par les gouvernements d'Erdogan, non seulement par rapport à l'UE mais surtout par rapport aux EUA¹³ et à Israël, favorise la position géopolitique régionale du pays et pourrait augmenter son attractivité pour l'UE ;
- c. cependant, l'alignement récent quasi systématique de l'UE sur les positions internationales des EUA pourrait peser sur les négociations d'adhésion ; en effet, malgré les déclarations publiques de Washington, je continue à supposer que les EUA ne souhaitent guère l'adhésion qui, à leurs yeux, signifie un affermissement de l'UE, notamment en matières militaires¹⁴;

¹² La majeure partie des produits d'hydrocarbures arrivés au port méditerranéen de la Turquie est acheminée vers Israël.

¹³ Les EUA hébergent un Etat kurde au sein de la République irakienne et ne collaborent avec la Turquie qu'occasionnellement dans son effort déclaré d'empêcher des infiltrations, si elles existent, de combattants kurdes. Cette politique vise manifestement à affaiblir la Turquie, ne fut-ce que symboliquement.

¹⁴ Washington ne peut pas favoriser qu'après celle de la Russie et celle de la RFA, la troisième armée d'Europe s'intègre à la PESD.

- d. en termes politiques, les rapports de force entre le gouvernement et les milieux kémalistes : une partie de la force armée continue, lentement mais constamment, à pencher en faveur du premier qui exploite toute maladresse et division du second ;
- e. le développement économique importante enrichit ses groupes financiers et industriels, y compris ceux des forces armées ; il pourrait en résulter un rapprochement géoéconomique accéléré avec le capital international dont celui de l'UE ; de celle-ci, la Turquie dépend pour plus de deux tiers de ses exportations ;
- f. l'opinion publique turque reste favorable à l'adhésion, même si l'enthousiasme du départ s'atténue ; l'opinion publique européenne est à présent vacillante mais, comme toute opinion publique, elle s'avère fragile et manipulable ;
- g. la division à propos de l'élargissement persiste au sein de l'UE, et est susceptible d'évoluer rapidement si les circonstances s'y prêtent, notamment suite à des changements de coalitions dans les pays membres ;
- h. le processus de négociations depuis plus de 40 ans a fait évoluer le pays vers nettement plus de démocratie et de bien-être économique, surtout depuis 1995, date depuis laquelle la Turquie fait parti de l'union douanière de l'UE ; or, ce fait signifie qu'économiquement, elle est, *de facto*, un pays membre de l'Union.

Dans leur ensemble, ces facteurs s'avèrent, à moyen et long termes, susceptibles de raccourcir la période des négociations officielles et d'avancer la date éventuelle de l'adhésion. Le déclin structurel et relatif des EUA rendra, sans aucun doute, davantage d'autonomie tant à la Turquie qu'à l'UE. Ma position **antérieure**, était la suivante : « un statut de « partenariat privilégié » pour la Turquie est imaginable à titre transitoire avant 2020-2022. Mais, vers 2020-22, les noms même de Sarkozy, de Barroso ou de Merkel seront simplement oubliés ! et le pays pourrait adhérer dans les années qui suivent ». **Aujourd'hui**, il me semble que la signature et les ratifications de l'accord pourraient s'envisager vers 2016-18, avec ensuite une période de transition de deux ou trois ans et l'adhésion *de jure* au plus tard vers 2020-22 !

Cependant, si la Turquie enfreignait de façon "grave et persistante" les "principes de liberté, de démocratie, d'État de droit et de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur lesquels est fondée l'UE" - c'est-à-dire entre autres le respect des minorités ethniques, culturelles et religieuses, le droit des femmes au sens large du terme, la suppression des mesures d'exception, etc. -, la Commission (de sa propre initiative ou sur demande d'un tiers des Etats membres) devrait recommander la suspension des négociations et fixer les conditions de leur reprise éventuelle.

Nicolas Bárdos-Féltoronyi,
Président de la Commission « Europe : cultures et élargissement »
de Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Décembre 2010.